

Rapport 2022

-

Commission Régionale Handikayak & Pagaie Santé

En 2022, la Commission Régionale Handikayak & Pagaie Santé s'est réunie à 2 reprises en visioconférence : le 8 mars et le 27 septembre 2022.

Ces réunions ont été l'occasion, par l'intermédiaire de témoignages, d'interventions d'experts et d'échange de pratique de partager de nombreuses informations pour accompagner les clubs dans le développement de leurs activités Handikayak, Paracanoë et Pagaie Santé, de mettre en évidence la richesse des actions mises en œuvre par les clubs et de renforcer notre réseau.

Suite à une demande du club de Charleville Mézières Canoë Kayak, Julien HATTON, chargé de mission Handikayak pour le CRCK, est intervenu pour équiper un bateau de course en ligne et préparer le matériel d'un sportif en fauteuil.

Les 2 formations programmées en 2022 (« Handikayak - Transfert » et « Apprentissage à la barre - Dragon-Boat ») ont été annulées faute de participants suffisants.

La Vogu' à Toul, manifestation accessible à tous, s'est déroulée le 1^{er} mai 2022 à Toul. Elle a réuni 170 participants dont 11 pratiquants en situation de handicap et 30 pratiquants sport-santé.

7 structures sont référencées dans le Handiguide :

- Charleville Mézières Canoë Kayak,
- Amicale Laïque Toul Canoë Kayak,
- Canoë Kayak Club de Saint-Mihiel,
- Nautic Club Bouzonville,
- Centre d'Activités de Plein Air de Huningue,
- Association Sportive Cheminots Mulhouse-Riedisheim
- Strasbourg Eaux Vives

Pour rappel, l'inscription est à réaliser sur le site suivant :

<https://www.handiguide.sports.gouv.fr/inscription-structure>

Le référencement sur le Handiguide est nécessaire pour être éligible à certaines subventions.

3 clubs sont labellisés « Club Pagaie Santé »

- Amicale Laïque Toul Canoë Kayak
- Association Sportive Plein Air Colmar Horbourg-Wihr
- M.J.C Maison pour Tous Romilly

Pour information, la Commission Nationale Pagaie Santé lance son appel à candidature « Club Pagaie Santé » pour la troisième année consécutive, afin de valoriser les clubs et les membres agréés de la FFCK engagés dans un projet Pagaie Santé. La démarche de candidature pour les structures possédant un éducateur ou une éducatrice Pagaie Santé, est à réaliser avant le 7 avril 2023.

Afin de mieux cibler les actions de la commission régionale (formations, regroupements, matériels, ...) aux besoins des clubs et des pratiquants du Grand Est, deux questionnaires ont été réalisés en fin d'année 2022. L'analyse des résultats guidera les travaux de la commission pour l'année 2023.

Laurence DECHENAUD démissionne du poste de présidente de la Commission. Le poste est à pouvoir.